

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 34 (1962)

**Heft:** 4

**Vereinsnachrichten:** Programme du congrès annuel de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, samedi et dimanche 2 et 3 juin 1962, à Winterthour

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Programme du congrès

15

## Samedi 2 juin

- 10 h. 30 Séance du Comité central à l'Hôtel Volkshaus.
- 15 h. **Assemblée des délégués à l'Hôtel Volkshaus.**
- Ordre du jour:*
1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués à Lucerne.
  2. Rapport annuel du Comité central.
  3. Comptes annuels 1961:
    - a) Fonds de roulement,
    - b) Revue «Das Wohnen»,
    - c) Union suisse pour l'amélioration du logement,
    - d) Fonds pour l'instruction et l'éducation.
  4. Rapport des vérificateurs et décharge au Comité central.
  5. Elections:
    - a) d'un membre du Comité central,
    - b) de la Commission de vérification.
  6. Fixation des cotisations.
  7. Motions.
  8. Discours.
- 19 h. 30 Dîner en commun à l'Hôtel Volkshaus.  
Soirée récréative sous la devise «Rire – c'est la santé!». Le Restaurant Volkshaus sera ouvert jusqu'à 2 h. du matin.

## Dimanche 3 juin

- 8 h. 15 Assemblée générale de la Société coopérative de cautionnement hypothécaire des Coopératives suisses de construction et d'habitation.
- 9 h. Départ de la place devant le «Volkshaus» pour le tour de ville, avec visite de quelques nouvelles cités d'habitation.
- 9 h. 30 Départ des participants à l'assemblée générale de la Société coopérative de cautionnement. Retour vers 11 h. 30 environ.  
Déjeuner individuel ; après-midi libre.

## Renseignements administratifs

1. Les cartes de vote seront remises aux délégués par les soins des sections.
2. Les cartes de congressiste, au prix de **20 fr.**, donneront droit au dîner en commun à l'Hôtel Volkshaus et à la soirée récréative du samedi soir, ainsi qu'au tour de ville du dimanche.
3. Le Bureau du congrès se charge, sur demande, de procurer des **chambres d'hôtel**, au prix de 15 à 28 fr. par personne (prix comprenant chambre, petit déjeuner, service et taxe). Les commandes de chambres doivent être faites **jusqu'au 12 mai** au plus tard; des commandes ultérieures se heurteraient à des difficultés.  
Les frais d'hôtel doivent être payés directement à l'hôtel. Il est recommandé de prendre possession de sa chambre avant l'assemblée des délégués.
4. **L'inscription au congrès** doit parvenir au Bureau du congrès d'ici au 19 mai au plus tard. Les bulletins de commande pour les cartes de congressiste seront délivrés par les sections. Les cartes ne seront adressées aux délégués que si le montant est versé jusqu'au 24 mai au plus tard sur le compte de chèques postaux VIIIb 69 71.
5. **L'adresse du Bureau du congrès** est la suivante: Heimstättengenossenschaft Winterthour, Spitzweg 2, Winterthour (tél. N° 052/7 19 86).
6. Le Bureau du congrès se trouvera dès samedi 2 juin à 13 h. 30 à l'Hôtel Volkshaus.